



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Plan d'adaptation au changement climatique

Question au Gouvernement n° 464

Texte de la question

PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Bonnet.

M. Nicolas Bonnet . Madame la ministre de la transition écologique, hier, vous avez présenté le troisième plan national d'adaptation au changement climatique, si longtemps attendu et si souvent repoussé qu'on a cru qu'il ne verrait jamais le jour.

Ce plan a le mérite d'exister. Il fait l'hypothèse, tristement réaliste, d'un réchauffement de 4 degrés Celsius avant la fin du siècle, soit d'une augmentation notable du nombre et de l'intensité des canicules, des sécheresses, des inondations et des feux de forêt, ainsi que d'une moindre disponibilité de la ressource en eau.

À sa lecture, on se demande : tout ça pour ça ? Parmi les cinquante-deux mesures qu'il comporte, on trouve beaucoup de bonnes intentions : autant de déclarations d'amour qui manquent cruellement de preuves d'amour.

Ce nouveau plan, qui se veut ambitieux, sera appliqué à moyens constants. Ceux-ci sont chiffrés à 660 millions d'euros et en partie financés par le fonds Vert, qui vient d'être amputé de la moitié de ses crédits - 1,4 milliard. *(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.)*

Face au « mur d'investissements » dont parle la Cour des comptes, vous tendez une enveloppe constante, pour des besoins croissants. À mes collègues attentifs au sérieux budgétaire, je rappelle que le coût de l'inaction a dépassé celui de l'action.

Mme Cyrielle Chatelain . C'est vrai !

M. Julien Odoul . Qu'est-ce que c'est que ces formules ?

M. Nicolas Bonnet . Ce sont des milliards d'euros qu'il faut dépenser chaque année pour réparer les dommages provoqués par le changement climatique. Chaque euro dépensé aujourd'hui, c'est 8 euros économisés demain : l'investissement dans l'adaptation au changement climatique est très rentable et le retarder ne serait que plus coûteux.

Il serait illusoire de penser qu'on pourra s'adapter à tout. L'adaptation demande des changements structurels et courageux de notre modèle de développement. Alors que le Haut Conseil pour le climat a appelé à un changement d'échelle, quelles évolutions législatives ou réglementaires concrètes défendrez-vous pour favoriser l'adaptation et éviter la mal-adaptation ?

Comment l'État et les collectivités coordonneront-ils leur action ? Le financement sera-t-il à la hauteur des enjeux ?

L'heure n'est pas la plus favorable aux politiques climatiques, mais elle est la plus décisive. Face aux vents réactionnaires qui croient faire disparaître le problème en balayant la science et les scientifiques, face à ceux qui veulent supprimer des outils comme l'Agence de la transition écologique et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,...

M. Julien Odoul . Bonne idée !

M. Nicolas Bonnetvous nous trouverez toujours du côté des solutions ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

M. Pierre Cordier . Et des ânes !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche* . Ce sont 1,6 milliard d'euros qui financeront l'adaptation au changement climatique : en voilà, une belle preuve d'amour !

M. Laurent Jacobelli . Que c'est gênant !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre* . Vous soulignez à raison que nous avons une montagne à gravir et c'est tout l'objet du Pnacc. Défendu par mon prédécesseur, Christophe Béchu, il compte cinquante-deux mesures et 200 actions, très concrètes, et a été soutenu par un vote quasi unanime de l'ensemble des parties prenantes du Conseil national de la transition écologique, soit des organisations syndicales, des organisations professionnelles, de l'ensemble des associations environnementales représentées au sein de ce conclave,...

M. Hervé de Lépinau . Le conclave de la gauche et de l'extrême gauche !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre*et de l'ensemble des associations d'élus locaux. C'est une belle preuve de confiance et nous devons maintenant nous mettre au travail.

Le montant que j'évoquais, 1,6 milliard d'euros, ne concerne que l'année 2025. Il permettra le renforcement du fonds Barnier, la création d'une enveloppe dédiée à la gestion du retrait-gonflement des argiles et la sécurisation d'une enveloppe de 260 millions consacrée, au sein du fonds Vert, à l'adaptation au changement climatique. J'évoque là des innovations qui étaient absentes des précédents plans.

Nous nous appuyons également sur d'autres ressources, notamment celles des collectivités locales qui mobilisent des fonds – je pense, entre autres, au Comité national du trait de côte.

Vous pouvez compter sur mon engagement à mobiliser avec plus d'ambition ces enveloppes et à déployer concrètement ce plan, que les Français attendent puisqu'il vise à les protéger et à protéger leur patrimoine, leurs emplois et leur santé.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Bonnet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 464

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mars 2025